

DEMANDE DE CARTE NATIONALES D'IDENTITE

PIECES A FOURNIR

- Extrait d'acte de naissance avec filiation complète** datant de mois de 3 mois à demander à :
 - La mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France.
 - Service Central de l'Etat Civil – 44941 NANTES CEDEX (si le demandeur est né à l'étranger) ou par Minitel : 3615 France MONDE.

- Livret de famille** + photocopie.

- Deux photographies** récentes de face et identiques (noir et blanc).

- Taille du demandeur.**

- Photocopies de deux pièces justificatives du domicile** récentes de nature différente au nom du demandeur (E.D.F. , loyer, eau, téléphone, carte de sécurité sociale, ANPE, ASSEDIC, impôts).

- Photocopie + original du document prouvant la nationalité française** (décret de naturalisation, déclaration ou certificat de nationalité, manifestation de volonté, livret militaire).

- Photocopie + original du Jugement de divorce** (nom d'usage, autorité parentale et garde d'enfants mineurs).

- Photocopie + original de la pièce d'identité du parent responsable accompagnant l'enfant mineur.**

- Un timbre poste à 0.50 euros** afin de vous aviser de la mise à disposition de votre carte d'identité.

PRESENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR ÂGE DE PLUS DE 13 ANS